



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

aéroports des outre-mer

Question au Gouvernement n° 2108

Texte de la question

AÉROPORTS DES OUTRE-MER

M. le président. La parole est à Mme Ericka Bareigts.

Mme Ericka Bareigts. Monsieur le Premier ministre, parce que vous avez fait le choix de privatiser Aéroports de Paris, des questions se posent quant à l'avenir d'autres aéroports français, notamment ceux des outre-mer. En effet, l'État est l'actionnaire majoritaire de nos aéroports ultramarins, dont la fréquentation est d'environ 8 millions de passagers par an.

En Guyane, les acteurs locaux attendent de savoir si l'État va prolonger le bail de concessionnaire de la chambre de commerce et d'industrie se terminant en 2022.

À La Réunion, en 2018, on apprenait que l'État souhaitait vendre sa part de 60 %, privatisant ainsi l'aéroport Roland Garros. Il y a deux semaines, on nous informait que le projet de cession ne serait plus d'actualité.

Dans le contexte et au regard de ces informations contradictoires, l'inquiétude grandit, le doute, légitime, s'installe. L'avenir de La Réunion et de Mayotte passera par un ancrage dans le bassin de l'Océan indien. L'ouverture aérienne sur le bassin et, singulièrement, l'Afrique, est donc un enjeu stratégique.

En effet, l'Afrique est le continent de l'avenir. Les taux de croissance s'envolent pour les pays de la côte Est : près de 4 % au Mozambique et 7 % en Tanzanie. Globalement, l'Océan indien est une zone potentielle de coopération comptant 45 États et 2 milliards de personnes. Nous souhaitons ce co-développement à l'international, qui implique certes un risque nécessaire, pour lequel l'État doit être à nos côtés.

Dans un avis de 2012, le Conseil économique, social et environnemental rappelait que « Mayotte et La Réunion [...] ne pourront capter une part croissante de ces flux de richesse que s'ils parviennent à se mettre d'accord ensemble sur une vision commune d'un espace aérien et maritime partagé et doté des bonnes infrastructures. [...] Ces grands projets doivent être [...] soutenus et envisagés positivement et non craintivement car ils participent du désenclavement des territoires et de leur développement possible. »

Monsieur le Premier ministre, pour accompagner notre ambition de coopération régionale pour la France, dont La Réunion et la Guyane, pouvez-vous nous indiquer si l'État a l'intention de céder ses parts au sein de nos aéroports ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer. Madame la députée, puisque vous voulez une réponse claire,

non, l'État n'a pas l'intention de se débarrasser de quoi que ce soit, et surtout pas sans concertation avec les territoires. Or cette concertation n'est pas à l'ordre du jour. La réponse est donc négative. Pourquoi ? Parce que nous partageons exactement la même vision des territoires d'outre-mer.

Le Président de la République a annoncé une grande stratégie en Indo-Pacifique, sur laquelle nous travaillons, avec l'ensemble de nos partenaires, que vous avez cités. Ce n'est certainement pas à ce moment que nous allons nous priver des outils indispensables que sont les ports et les aéroports de nos territoires d'outre-mer dans l'Océan indien, à La Réunion – votre territoire – ou à Mayotte.

Hier, j'ai eu l'occasion de répondre à la question d'un sénateur de Mayotte sur les infrastructures aéroportuaires de Mayotte, que nous avons déjà sécurisées et que nous allons améliorer dans le cadre des contrats de convergence et de transformation État région, le 8 juillet prochain.

S'agissant de l'aéroport de La Réunion, ce contrat ne comporte pas de prévision particulière mais, vous le savez, il est géré bien différemment.

Dans le cadre des Assises des outre-mer, il a été beaucoup question de ce bassin maritime et de cette richesse pour la France, d'avoir deux territoires dans cet environnement. Ils devraient permettre, notamment pour La Réunion, de faire en sorte que l'Océan indien se développe. Avec Madagascar, avec Maurice, avec Les Seychelles, avec Mayotte, nous pouvons organiser un nouveau marché sur le plan maritime, au-delà des aéroports.

Il faut vous redire ici que tous les sujets qui ont fait l'objet d'un travail avec le ministère des transports dans le cadre des assises ont été inscrits. Un certain nombre de réponses ont été apportées, que nous mettons en œuvre, petit à petit. Nous fêterons dans quelques jours le premier anniversaire du Livre bleu. Je crois que nous pourrons en dresser un bilan positif. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Ericka Bareigts](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2108

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [27 juin 2019](#)